



Communiqué de presse
Paris, le 27 janvier 2021

ENQUÊTE HARRIS POUR FRANCE ENERGIE EOLIENNE

Les Français et l'éolien : une adhésion renouvelée

Harris Interactive a réalisé en novembre 2020 pour France Energie Eolienne une vaste enquête sur la perception de l'éolien par les Français - et plus particulièrement ceux habitant à moins de 5 kilomètres d'un parc éolien. Cette étude démontre une nouvelle fois que les Français ont une opinion positive de l'éolien, et que l'image de cette énergie renouvelable est stable, dans un contexte de large déploiement des parcs sur les territoires. A la lumière de ces enseignements renouvelés, la filière demande que soient mises en œuvre rapidement les mesures générales présentées par le gouvernement en décembre dernier lors du Conseil de Défense Ecologique. L'éolien reste un des piliers clés de la transition énergétique.

Méthodologie de l'étude :

- Une enquête « Grand Public » réalisée en ligne du 12 au 16 novembre 2020, auprès d'un échantillon de 1011 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus.
- Une enquête « Riverains » réalisée par téléphone du 9 au 17 novembre 2020, auprès d'un échantillon de 1001 personnes, représentatif des Français habitant à proximité d'une éolienne (moins de 5 kilomètres)

Les Français confirment qu'ils ont une image positive de l'éolien

Année après année, étude après étude, le constat est sans appel : l'éolien est une énergie plébiscitée par les Français, y compris par ceux habitant une commune qui abrite un parc éolien.

Les trois quart (76%) des Français ont une perception positive des parcs éoliens. Fait marquant, mais confirmé sondage après sondage, ce chiffre est identique (76%) chez les habitants des communes accueillant un parc éolien (« riverains »).

L'énergie éolienne ne cristallise pas une soi-disant défiance des Français, contrairement à ce que certaines organisations souhaiteraient faire croire : **seuls 7% des citoyens habitant une commune qui abrite un parc éolien déclarent en avoir une très mauvaise image** (6% pour la totalité des Français).

Cette nouvelle étude révèle surtout un clivage générationnel sur la perception de l'énergie du vent : 91% des moins de 35 ans déclarent en avoir une bonne image.

Nicolas Wolff, président de France Energie Eolienne analyse simplement ces résultats : *« Peu de filières ou d'infrastructures peuvent se targuer d'avoir un tel taux d'adhésion de la part du grand public. Espérons désormais que cette étude puisse apaiser et rationaliser le développement de l'éolien français. Nous devons collectivement ramener la raison au cœur des enjeux de la transition énergétique, qui représente une source d'emplois et de croissance pour notre pays. Dans le contexte que nous traversons, la France doit saisir l'opportunité que constitue cette filière d'avenir qu'est l'éolien. »*

Les Français prêts à accueillir des parcs au sein de leur commune

L'autre grand enseignement de cette étude réside dans le fait qu'une très large majorité de **Français se déclare prête à accueillir un parc éolien** : 68% d'entre eux, soit près de 7 Français sur 10, déclarent que l'installation d'éoliennes près de chez eux serait une bonne chose !

La forte différence de perception dans l'accueil réservé aux éoliennes est, ici aussi, visible clairement chez les moins de 35 ans, qui déclarent à 80% qu'un parc éolien dans leur commune serait une bonne chose (+12 points).

Qu'en est-il de la réalité du terrain ?

85% des riverains de parcs en activité déclarent que l'installation des éoliennes dans leur commune n'est pas une mauvaise chose :

- la moitié (51%) considère ainsi leur parc comme « une bonne chose »,
- près d'un tiers (31%) n'en fait pas un sujet (« ni une bonne ni une mauvaise chose »)
- et seuls 15% considèrent que c'est une mauvaise chose – 11% chez les moins de 35 ans

Au moment de l'installation du parc, le nombre de personnes non favorables au parc était d'ailleurs équivalent (15% de désapprobation déclarée), démontrant que vivre aux côtés d'un parc éolien ne rend pas « anti-éolien ».

Pour Antoine Guiheux, Secrétaire Général de France Energie Eolienne : « *L'étude établit qu'il n'y a pas d'évolution de l'image de l'éolien une fois le parc installé, démontrant que, dans un contexte de large déploiement de l'éolien en France, on ne devient pas « anti éolien » ; être contre l'éolien est une opinion préalable, liée à autre chose que la cohabitation avec un parc éolien. »*

Nicolas Wolff ajoute : « *Il est désormais plus que temps que le terme « acceptabilité » fasse place à celui de « fierté » : fierté de participer à son échelle à la transition énergétique de son territoire et contribuer ainsi au bien commun. »*

Une accélération juste et nécessaire de l'éolien

Alors que les Français déclarent leur attachement à la transition énergétique et aux moyens à mettre en œuvre, il est désormais urgent d'accélérer le développement de l'éolien sur les territoires. Les axes prioritaires de cette dynamique ont été définis par le gouvernement ; il convient désormais de les appliquer sans tarder :

De nouvelles technologies au bénéfice des riverains de parc éolien :

- Les expérimentations doivent être menées sur le balisage lumineux, de façon à mettre en œuvre la solution du balisage circonstancié, qui permettra d'éteindre l'éclairage des éoliennes tant qu'aucun aéronef n'est détecté dans la zone.
- Cette mesure est portée de longue date par FEE et sera mise en place au bénéfice des riverains de parcs éoliens.

Renforcement de l'implication et de l'information des territoires :

- La mise en place de mesures visant à apporter un soutien technique et juridique aux collectivités doit désormais être effective. L'appui d'un réseau de conseillers indépendants est prévu pour permettre aux élus de disposer de la meilleure information - en plus de la Charte des bonnes pratiques de développement.
- Ces mesures, garantes d'une meilleure information, permettront des prises de décisions locales éclairées et solides.

Accompagner le développement de l'éolien sur les territoires :

- Dans le respect des objectifs PPE, et sous l'égide des préfets de régions, la filière attend la mise en place d'une cartographie des zones propices au développement de l'éolien
 - o Ce travail doit permettre de porter une vision stratégique du développement de l'éolien dans notre pays, afin de sécuriser l'atteinte des objectifs de la PPE.
- La filière sera particulièrement vigilante pour que ce mécanisme permette d'harmoniser le développement de l'éolien sur l'ensemble du territoire, se traduisant par une nécessaire libération de nouveaux espaces.

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

seladak@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr